

MAIRIE DE VILLE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2014

Présents : Mmes et Ms Philippe Barbillon – Denis Valck – Jocelyne Hallu – Gilles Trouillet – Marie-José Pont – Hervé Brunel – David Cresson – Catherine Gimaret – Christophe Carton – Eliane Avot – Nadège Denizart – Christian Loir – Vincent Bonenfant – Guy Illoul.

Absents : M. Rémi Lejop, procuration à M. Christian Loir.

Secrétaire de séance : M. Christophe Carton

Achat de matériel

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acquérir le matériel suivant ;

- Une tondeuse pour un montant de 1 515 €TTC
- Une balayeuse de voirie pour un montant de 5 100 €TTC

Ces sommes seront inscrites au budget primitif 2014.

Affectation des résultats 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2013, comme suit :

Article 1068 : Réserves 21 532.43 €

Article 002 : Report 265 321.87 €

Taux des Taxes 2014

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'année 2014, qui sont donc fixés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 19.81
- Foncier Bâti : 35.13
- Foncier Non Bâti : 89.68

Budget Primitif 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2014 comme suit :

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	652 563.00 €	823 547.00 €
Section d'Investissement	Dépenses	Recettes
	463 918.00 €	463 918.00 €

Service Assainissement – Affectation des résultats 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du service assainissement de l'exercice 2013, comme suit :

Article 1068 : Réserves 0.00 €

Article 002 : Report 544.21 €

Service Assainissement – Budget Primitif 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2014 du service assainissement, comme suit :

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
	54 831.00 €	54 831.00 €
Section d'Investissement	Dépenses	Recettes
	28 291.00 €	270 915.00 €

Nomination d'un régisseur suppléant pour la régie de recettes

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Madame Nadège Denizart, régisseur suppléant de la régie de recettes des produits liés à la location de la salle polyvalente.

Désignation des délégués des commissions du conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les délégués aux différentes commissions du conseil municipal, comme suit :

Objet	Délégués
Budget	Philippe barbillon - Denis VALCK -Jocelyne HALLU Gilles TROUILLET - Hervé BRUNEL - David CRESSON - Nadège DENIZART -Christian LOIR.
Urbanisme	Philippe BARBILLON - Denis VALCK - Jocelyne HALLU - Gilles TROUILLET - Catherine GIMARET Christophe CARTON - Christian LOIR - Guy ILLOUL.
Commission d'appels d'offres	Président : Philippe BARBILLON Titulaires : Jocelyne HALLU - Nadège DENIZART Vincent BONENFANT Suppléants : Denis VALCK - Marie-José PONT David CRESSON
Travaux	Philippe BARBILLON - Jocelyne HALLU Gilles TROUILLET - Marie-José PONT - Hervé BRUNEL - Christophe CARTON - Eliane AVOT Christian LOIR - Rémi LEJOP.
Agriculture	Philippe BARBILLON - Gilles TROUILLET David CRESSON - Christian LOIR.
Environnement	Philippe BARBILLON - Jocelyne HALLU - Marie-José PONT - David CRESSON - Catherine GIMARET Eliane AVOT - Nadège DENIZART - Christian LOIR Guy ILLOUL.
Cimetière	Tous les conseillers
Fêtes	Tous les conseillers
Vill'Infos	Tous les conseillers

Les membres de la commission des impôts et de l'aménagement foncier seront désignés par Monsieur le Préfet.

Désignation du représentant à l'assemblée générale de l'association ADTO

Le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Monsieur Philippe BARBILLON, comme représentant à l'Assemblée Générale de l'association ADTO.

Désignation des représentants aux assemblées générales et spéciales de l'ADTO

Augmentation du Capital Social de l'ADTO

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Philippe BARBILLON, comme représentant aux assemblées générales et spéciales des actionnaires minoritaires de la société ADTO.
- Accepte l'augmentation du capital social de la société.
- Renonce au droit préférentiel de souscription au profit du Conseil Général de l'Oise.

Travaux de sécurisation et mise aux normes des cheminements piétons, rue du moulin du chapitre -2ème phase

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la deuxième phase des travaux concernant la sécurisation et la mise aux normes des cheminements piétons, rue du moulin du chapitre a été estimée à 247 823.25 € HT et qu'une subvention d'un montant de 80 000 € a été accordée et versée par le Conseil Général. Il rappelle également le marché de Maitrise d'œuvre qui a été signé avec l'entreprise BEIMO pour cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De lancer la deuxième phase des travaux concernant la sécurisation et la mise aux normes des cheminements piétons, rue du moulin du chapitre.
- De contacter la société BEIMO pour établir le dossier de consultation pour l'établissement du marché.
- D'autoriser Monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Festival de Folklore

Le conseil municipal donne son accord pour l'organisation d'un spectacle de danse, le jeudi 10 juillet, dans le cadre du festival de folklore.

Tour de table

Les questions ci-dessous ont été soulevées :

- Manque de visibilité à la sortie du parking, rue de l'église : Le mur en pierre qui empêche cette visibilité va être détruit.
- Rue des Antes, pas de panneau à l'entrée de la rue : cette situation se retrouve dans toutes les rues de la commune où il n'y a un panneau portant le nom de la rue que dans un seul sens. Une étude sera menée pour relever les endroits les plus appropriés pour apposer de nouveaux panneaux et remédier à ce problème.

Divers

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de Monsieur et Madame Lejop remerciant les membres du conseil municipal qui se sont associés à leur peine lors du décès de la maman de Madame Lejop.

Fait à Ville, le 24 avril 2014

Le Maire, Philippe BARBILLON